



Administrateurs en exercice : 14	
Administrateurs présents :	10
- Dont Administrateurs représentés :	0
Administrateurs absents :	4
Suffrages exprimés	10
Vote :	
- Pour :	10
- Contre :	0
- Abstentions :	0
<i>Date de la convocation : 12 mars 2019</i>	

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DELIBERATION N° 19-22.03/010**

**Rapport d'activité 2018 de MARTINIQUE TRANSPORT**

Le 22 mars 2019 à 16H00, le Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT s'est réuni en son siège, Rue Gaston Defferre Plateau Roy-Cluny 97201 Fort-de-France, sur convocation de son Président Monsieur Alfred MARIE-JEANNE, effectuée conformément à l'article 6.1.7 des statuts.

**Etaient présents :**

**Pour la CTM :**

- Monsieur Alfred MARIE-JEANNE, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Louis BOUTRIN, 1<sup>er</sup> Vice-Président ;
- Monsieur Lucien ADENET ;
- Madame Sylvia SAITHSOOTHANE ;
- Madame Lucie LEBRAVE ;

**Pour la CAESM :**

- Monsieur José MIRANDE ;

**Pour CAP Nord :**

- Monsieur Alfred MONTHIEUX, 3<sup>e</sup> Vice-Président ;
- Monsieur Belfort BIROTA ;

**Pour la CACEM :**

- Monsieur Emile GONIER, suppléant de Monsieur Athanase JEANNE-ROSE, 4<sup>e</sup> Vice-Président ;
- Monsieur Didier LAGUERRE.

**Etaient absents :**

**Pour la CTM :**

- Monsieur Charles-André MENCE ;
- Monsieur Jean-Philippe NILOR ;
- Monsieur Johnny HAJJAR ;

**Pour la CACEM :**

- Monsieur Athanase JEANNE-ROSE, 4<sup>e</sup> Vice-Président ;

**Pour la CAESM :**

➤ Monsieur Eugène LARCHER, 2<sup>e</sup> Vice-Président ;

**Etait invité et présent :** le Comptable Public, Monsieur Georges-Alain MORAVIE.

**Assistaient également à la séance** les membres de l'administration de MARTINIQUE TRANSPORT.

## **LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2013-1029 du 15 novembre 2013 portant diverses dispositions relatives aux Outre-mer et notamment son article 37 ;

Vu la loi n° 2015-1268 du 14 octobre 2015 d'actualisation du droit des Outre-Mer et notamment son article 45 ;

Vu la délibération n° 14-2161-2 du Conseil Régional de la Martinique en date du 18 décembre 2014, portant instauration d'une autorité organisatrice de transport unique et d'un périmètre unique des transports, publiée au Journal Officiel de la République française le 21 janvier 2015 sous la référence NOR CTRR 1521616X ;

Vu la délibération n° 16-36-1 du 29 mars 2016 portant demande de prorogation de droit de l'habilitation législative en matière de transports intérieurs de passagers et de marchandises, terrestres et maritimes publiée au Journal Officiel le 13 mai 2016 sous le numéro NOR : CTRR1611758X ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) n° 07.00096 2015 en date du 07 octobre 2015 ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique (CAESM) n° 52/2016 en date du 22 juillet 2016 ;

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP NORD) n° CC-22-072016/114 en date du 22 juillet 2016 ;

Vu la délibération du Conseil Général de Martinique n° CG/9494-15 en date du 29 octobre 2015 ;

Vu la délibération n° 16-228-1 de l'Assemblée de Martinique en date du 4 octobre 2016, portant règles constitutives, compétences et régime financier de MARTINIQUE TRANSPORT, publiée au Journal Officiel de la République Française le 20 novembre 2016 sous la référence NOR : CTRX1632510X ;

Vu la délibération n° 97/2016 du 14 novembre 2016 de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de Martinique ;

Vu la délibération n° 08.0112/2016 du 1er décembre 2016 de la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique ;

Vu la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique réuni en sa séance du 22 novembre 2016 ;

Vu les statuts de MARTINIQUE TRANSPORT déposés en Préfecture le 30 décembre 2016, modifiés par les statuts déposés en Préfecture le 10 août 2018 ;

Sur le rapport du Président du Conseil d'Administration,

**ADOpte LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT**

**Article 1 :** Le Conseil d'Administration prend acte de la présentation du rapport d'activité 2018 de MARTINIQUE TRANSPORT en annexe.

**Article 2 :** La présente délibération du Conseil d'Administration sera rendue exécutoire dès qu'il aura été procédé à sa publication ou à son affichage, ainsi qu'à sa transmission au Représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré et adopté le Conseil d'Administration, à l'unanimité de ses membres, avec dix (10) voix pour, en sa séance du 22 mars 2019.

**Pour extrait certifié conforme,  
Fort-de-France, le 25 MARS 2019**



*Alfred Marie-Jeanne*  
Président du Conseil d'Administration  
de Martinique Transport

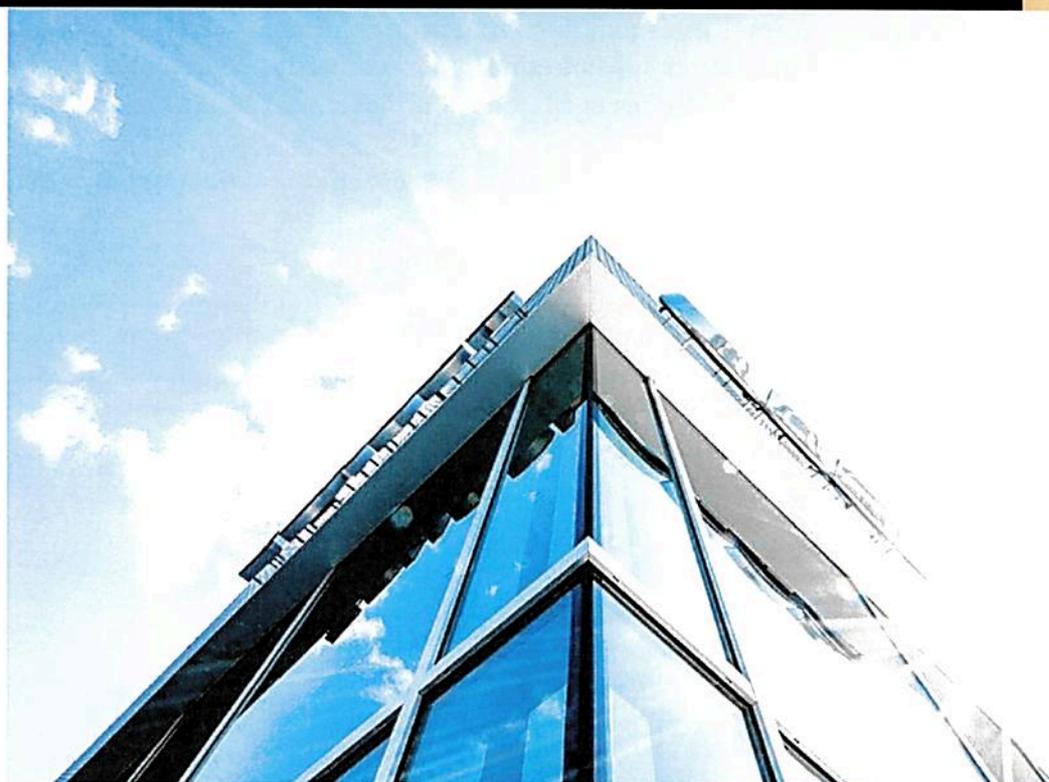
**Alfred MARIE-JEANNE**





2018

# Rapport d'activité

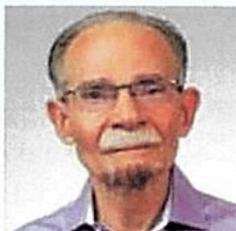


MARTINIQUE TRANSPORT

# SOMMAIRE

Le Mot du Président.....	2
L'introduction.....	3
.	
<b>I – Créer une dynamique.....</b>	<b>4</b>
Présentation graphique de l'organigramme de Martinique Transport.....	4
I.1 Les Ressources Humaines.....	5
I.2 Les Affaires Financières.....	8
I.3 Les systèmes d'information et numériques.....	11
I.4 La Communication & Marketing.....	12
I.5 Les Affaires Juridiques et Marchés Publics.....	16
<b>II – Encourager le développement des réseaux de transport et leur qualité</b>	<b>18</b>
II.1 Les Lignes Interurbaines et Maritimes.....	18
II.2 Le Transport Scolaire.....	20
II.3 Le Transport Urbain et le Transport Collectif en Site Propre.....	22
II.4 Les Enquêtes et Contrôles.....	23
<b>Conclusion et perspectives.....</b>	<b>25</b>

# Le mot du Président du Conseil d'Administration



Je vous présente la 1ère édition du rapport d'activité de l'établissement, autorité unique des transports en Martinique, établie pour l'année 2018. Elle permet de revenir sur les temps forts de l'année écoulée, les réalisations, les travaux, mais également les études et réflexions qui président aux choix du Conseil d'Administration, à l'évolution de l'organisation des services et également des transports sur l'ensemble du territoire de Martinique.

Depuis Janvier 2018, MARTINIQUE TRANSPORT conduit une phase de transition en vue d'optimiser sa politique de transport public au travers de deux grands volets :

- le financement, à hauteur des enjeux et des besoins,
- la modernisation des réseaux, des services et des équipements.

L'armature financière de l'autorité unique a été marquée par l'implication des collectivités partenaires en faveur des transports publics. J'espère pouvoir compter sur son maintien afin d'accompagner le développement et la modernisation de l'offre de services qui devra se déployer sur l'ensemble du périmètre unique.

Au cours de cette année, nos équipes ont travaillé à la réunion de 8 Conseils d'Administration donnant lieu à 71 délibérations, 4 Commissions d'appels d'offres et 1 Commission de Délégation de Service Public.

A cette occasion, je souligne l'engagement des membres du Conseil d'Administration.

Ces actes traduisent la diversité des métiers présents à MARTINIQUE TRANSPORT. Cette diversité des fonctions permet à une structure rassemblant 68 collaborateurs de maintenir un bon fonctionnement interne et de déployer une réactivité nécessaire pour la réussite des projets programmés.

Il me paraît important de rappeler que l'ensemble des actions que nous conduisons pour le transport public s'inscrit désormais dans une logique de mobilité durable, de coordination des usages, et de modification progressive des comportements et des pratiques.

Ces actions sont mises en œuvre par une équipe qui a toute notre confiance et à qui nous voulons fournir tous les moyens pour l'exercice d'un service public performant et moderne.

Bonne et efficace lecture.

**Alfred MARIE-JEANNE**

**Président du Conseil d'Administration**

# L'introduction

En 2018, les agents de Martinique Transport se sont mobilisés, sous l'autorité du Président du Conseil d'Administration, pour relever les défis en matière de transport et ce rapport a pour ambition de vous faire le bilan des activités. L'investissement de tous les agents et partenaires a permis à MARTINIQUE TRANSPORT de réaliser de très significatives avancées.

Une attention particulière a été portée à la fonction RH afin de permettre la mise en place des conditions de fonctionnement pour le personnel et le lancement de l'activité.

Grâce à l'équipement progressif d'un système d'informations unique piloté par la Direction des Services Informatiques, MARTINIQUE TRANSPORT poursuivra l'amélioration de ses services publics numériques dans le cadre de sa stratégie.

Les fonctions support exercées par les Directions des Affaires Juridiques et Marchés Publics, des Affaires Financières, du Marketing et Communication ont été fortement mobilisées afin d'impulser la dynamique de démarrage et de construire l'image de MARTINIQUE TRANSPORT.

Les axes forts de modernisation des réseaux de transport fixés par MARTINIQUE TRANSPORT, se sont poursuivis et approfondis.

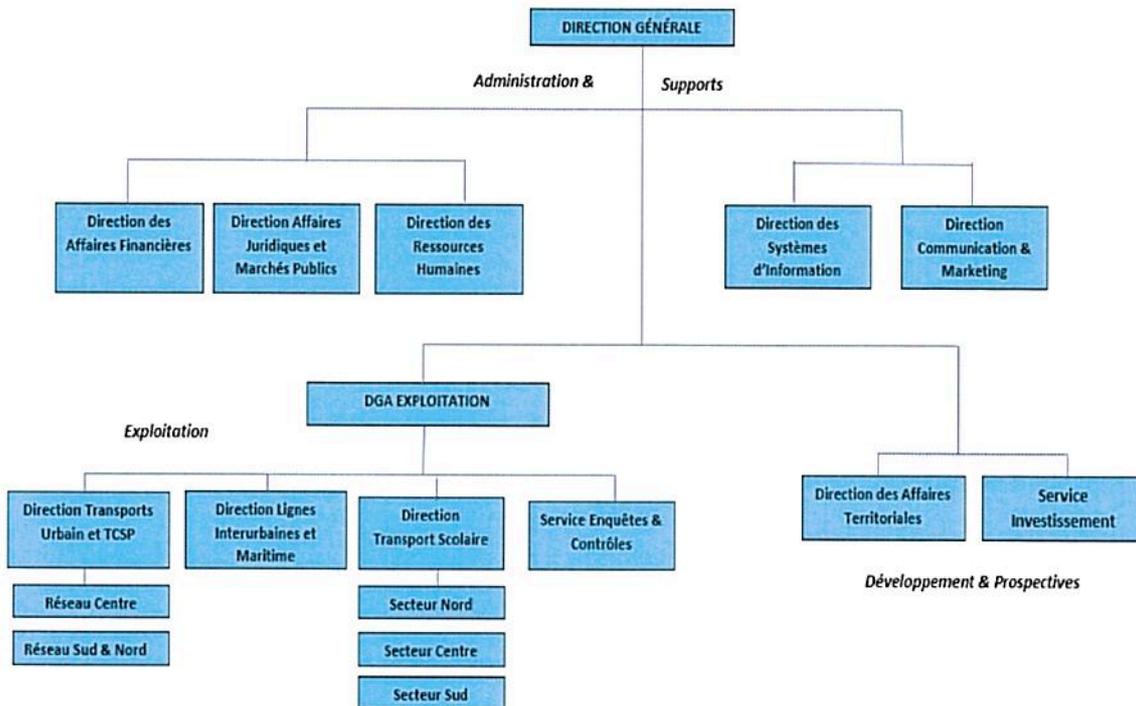
Forte de ce bilan et au-delà du suivi des grands chantiers de modernisation, MARTINIQUE TRANSPORT continue de relever cet énorme défi sur tout le territoire, dans une démarche alliant écoute et proximité, qui va alimenter le travail de réforme de fond engagé par l'autorité.

La mise en place d'une administration efficace par la concrétisation de l'organigramme des services a permis de lancer ces grands chantiers.

Nous souhaitons vivement que ce rapport, qui présente une analyse synthétique des activités de MARTINIQUE TRANSPORT pendant l'année 2018, contribue à rendre visible la dynamique de changement et de modernité qui est à l'œuvre dans les grands chantiers de Transport en Martinique.

# I- Créer une dynamique

Présentation graphique de l'organigramme de Martinique Transport :



Le pôle Développement et Prospectives de cet organigramme n'est pas encore opérationnel. Le Directeur Général Adjoint Exploitation a été nommé en décembre 2018.

## Le Conseil d'Administration

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
<b>CTM</b>	
M. Alfred MARIE-JEANNE Président du Conseil d'Administration	Mme Manuella CLEM-BERTHOLO
M. Louis BOUTRIN-1 <sup>er</sup> Vice-Président	M. Georges CLEON
M. Lucien ADENET	M. Marius NARCISSOT
Mme Sylvia SAITHSOOTHANE	Mme Diane MONTROSE
M. Jean-Philippe NILOR	M. Richard BARTHELERY
M. Johnny HAJJAR	Mme Michelle MONROSE
M. Charles André MENCE	M. Claude BELLUNE
Mme Lucie LEBRAVE	Mme Patricia TELLE
<b>CAESM</b>	
M. Eugène LARCHER-2 <sup>ème</sup> vice-Président	M. Raymond THEODOSE
M. José MIRANDE	M. François SCARON
<b>CAP NORD</b>	
M. Alfred MONTHIEUX-3 <sup>ème</sup> vice-Président	M. Jean-Frantz CAUVER
M. Belfort BIROTA	Rapha VAUGIRARD
<b>CACEM</b>	
M. Athanase JEANNE-ROSE-4 <sup>ème</sup> vice-Président	Mme Judith LABORIEUX
M. Didier LAGUERRE	M. Emile GONIER

# Les Ressources Humaines

MARTINIQUE TRANSPORT s'est construite avec des agents d'origines diverses et avec une culture d'entreprise très hétérogène, ce qui constitue un véritable challenge en matière de gestion des ressources humaines

C'est un véritable défi à relever pour cette toute nouvelle structure. En effet, l'ensemble des chantiers RH sont à mener quasiment de front, afin de :

- créer une base de travail,
- mettre en synergie les forces vives issues d'horizons différents,

- assurer une qualité de vie au travail,
- créer l'émulation commune autour d'une dynamique et d'une identité MARTINIQUE TRANSPORT,
- contribuer à l'équilibre financier de l'établissement,
- de réunir les conditions sine qua non à la réussite de ce service public, et répondre aux exigences de qualité du service rendu à la population.

## Les missions :

- Gestion administrative du personnel
- Recrutement et gestion des effectifs
- Formation et développement des compétences
- Prévention et qualité de vie au travail
- Indisponibilité physique, reclassement et accompagnement dans l'emploi
- Dialogue social et information RH
- Action sociale
- Projets RH et prospectives

## Elections Professionnelles :

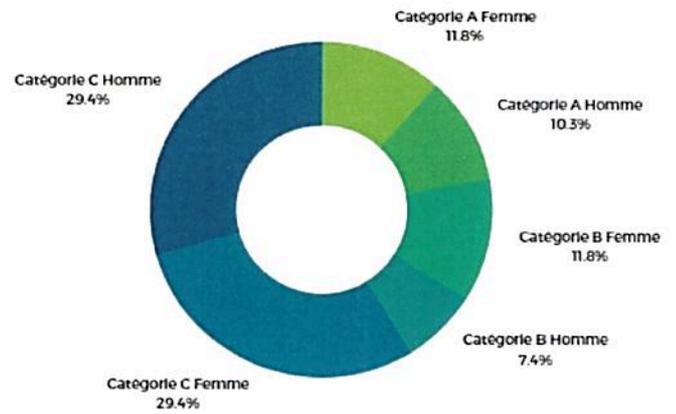
Le 6 décembre 2018, s'est réuni le bureau de vote, institué par l'arrêté n° 18-132B du 03 décembre 2018 du Président du Conseil d'Administration de MARTINIQUE TRANSPORT dans les conditions prévues par le décret n°85-565 du 30 mai 1985 modifié.

Seule liste en lice, celle de l'organisation syndicale **Union Syndicale Autonome de MARTINIQUE TRANSPORT (USAM Transport)** a obtenu 40 voix (sur 63 inscrits et 48 votants).



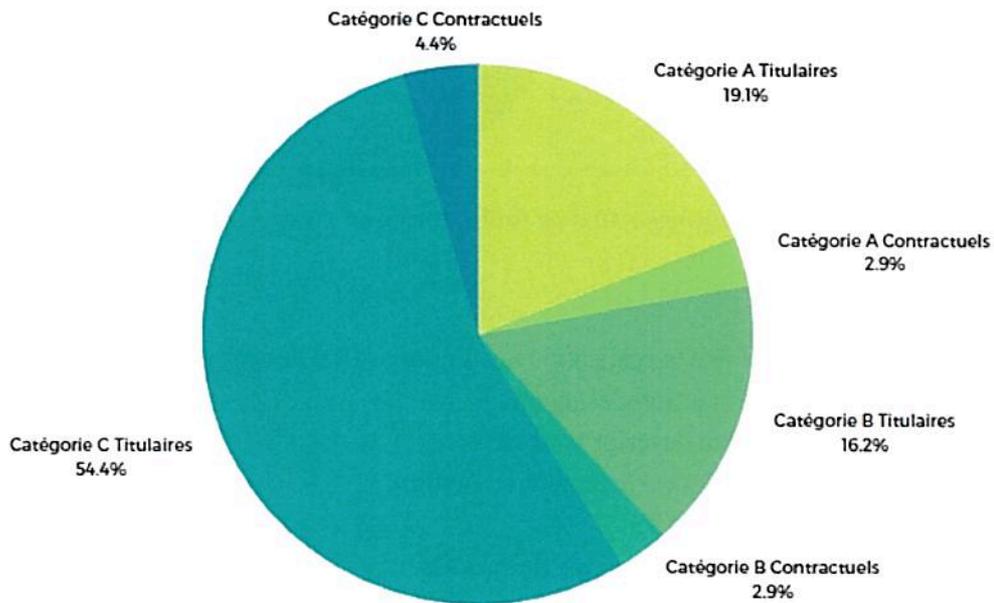
**EFFECTIF AGENTS MI PAR CATÉGORIE ET PAR GENRE – 2018**

GENRE \ CATEGORIE	Femmes	Hommes	TOTAL
A	8	7	15
B	8	5	13
C	20	20	40
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>32</b>	<b>68</b>



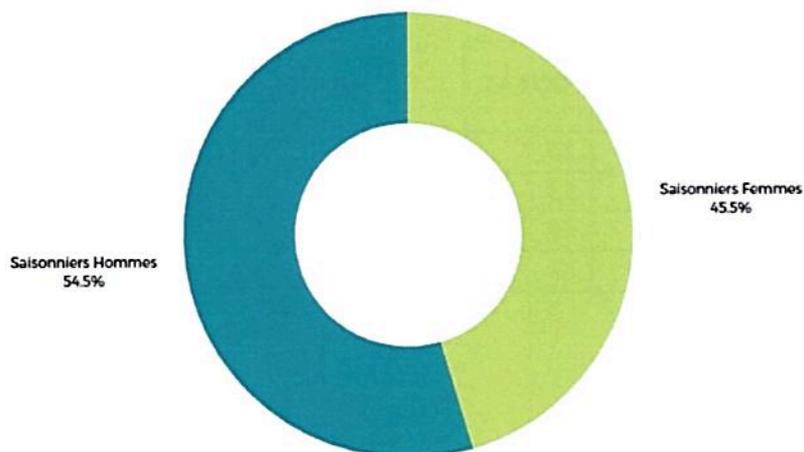
**RÉPARTITION PAR CATÉGORIE - ANNÉE 2018**

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Titulaires	13	11	37	61
Contractuels	2	2	3	7
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>13</b>	<b>40</b>	<b>68</b>



**EFFECTIF EMPLOIS SAISONNIERS PAR CATÉGORIE ET PAR GENRE - 2018**

GENRE \ CATEGORIE	Femmes	Hommes	TOTAL
Emplois saisonniers	5	6	11



*\*Fin de mise à disposition de 3 agents à 50% en juillet 2018, soit 65 au 31/12/2018.*

### **Perspectives pour 2019 :**

1. Stabiliser la fonction RH par la réalisation sur l'année 2019 des projets suivants :
  - Assurance statutaire et protection des agents,
  - Déploiement chantier fiches descriptifs de poste,
  - Plan de formation 2019-2020 et règlement formation,
  - Evaluation professionnelle 2019,
  - Déploiement outil de contrôle du temps de travail,
  - Campagne d'avancement de grade et de promotion interne,
  - Dématérialisation des processus RH,
  - Mise en œuvre du RIFSEEP,
  - Participation employeur sur mutuelles labélisées,
  - Mise en œuvre d'un plan sénior (accompagnement fin de carrière).
2. Développement des compétences et certification métier.
3. Construire une culture d'entreprise et une identité Martinique Transport.
4. Equilibre entre besoin d'efficacité et équité.
5. Développement de la communication RH.

# Les Affaires Financières

La Direction des Affaires Financières se compose de deux unités :

- 1- Exécution Budgétaire
- 2- Contrôle de gestion

2018 a été une année charnière. Il a fallu définir une méthode permettant de bâtir un budget pluriannuel et réaliste pour l'établissement.

Les moments clés de l'année :

- Apprécier les recettes et mieux appréhender les coûts afin de rationaliser et les optimiser.
- Préparer les éléments de présentation budgétaire pour 2018 avec le vote du budget primitif (11 avril 2018) et celui du compte administratif (21 juin 2018).
- Les régies d'avances et de recettes de l'établissement ont été créées.

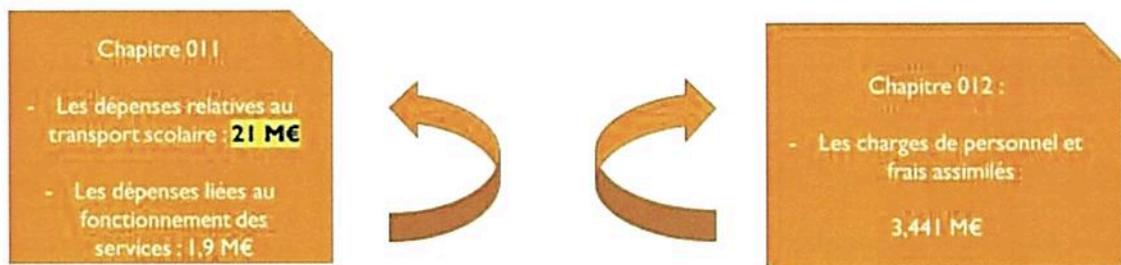
## 1- Exécution budgétaire

### RECETTES D'EXPLOITATION

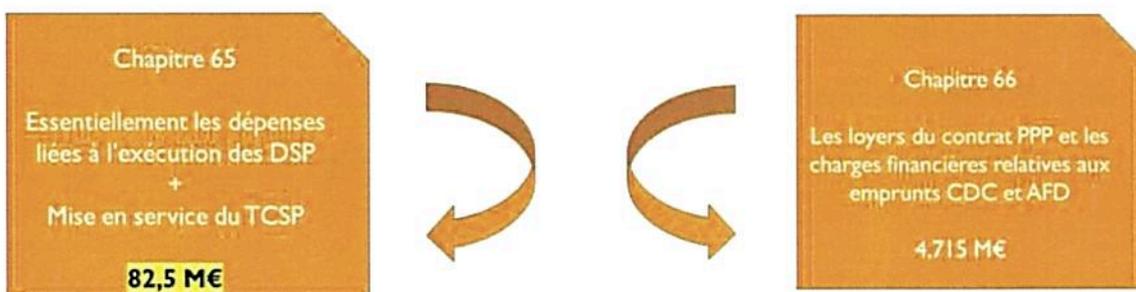
LES RECETTES FISCALES	LES CONTRIBUTIONS DES COLLECTIVITES MEMBRES	LE PRODUIT DES VENTES DE TITRE DE TRANSPORT
<ul style="list-style-type: none"><li>- VERSEMENT TRANSPORT 38,6 M€</li><li>- TAXE SUR LES CARBURANTS : 6,5 M€</li></ul> <b>45,1 M€</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Demandées à hauteur de <b>74,5 M€</b> selon la répartition suivante</li><li>• - CTM : 70 M€</li><li>• - CACEM : 2 M€</li><li>• - Espace Sud : 2 M€</li><li>• - CAP NORD : 0,5 M€</li></ul>	Issus du transport scolaire Evalués à <b>3 M€</b>

**MONTANT TOTAL = 122.600.000 €**

Le budget primitif 2018 voté par le Conseil d'Administration a été de 122 Millions d'€ soit une augmentation de 5,7 % par rapport à l'exercice 2017.



**DEPENSES D'EXPLOITATION**  
**Montant total = 113.615.000 €**



**BUDGET INVESTISSEMENT**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

CORRESPONDENT A UN VIREMENT DEPUIS LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

**8.985.000 €**

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

2 POSTES DE DEPENSES

- Remboursement du capital des emprunts CDC & AFD **7.925.000 €**
- Acquisition d'équipements et matériels + réalisation d'aménagement pour l'activité des services de l'établissement : **960.000 €**

Il est à noter une augmentation de la quote-part de la Collectivité Territoriale de Martinique portée à 64,5 M€ et une baisse de la contribution des autres partenaires communautés d'agglomération pour un total de 4,5 M€ (CACEM 2 M€, Espace Sud 2 M€, CAP NORD 0,5 M€).

## **2- Le contrôle de gestion**

Le contrôle de gestion accompagne les différentes directions sectorielles dans l'analyse des coûts, leur actualisation et pénalités des différents contrats (marchés de transport scolaire principalement et les conventions de DSP). Il retranscrit de même, les éléments fournis par les différents délégataires.

On peut souligner le transfert effectif du contrat de partenariat public privé du SMTCSP à MARTINIQUE TRANSPORT avec une signature formelle le 21 décembre 2018 à Cluny en présence de tous les acteurs (CARAIBUS, Prêteurs : CDC et AFD, MT, CTM et SMTCSP).

# Systemes d'information et numériques

La Direction des Systemes d'Information (DSI) a concentré son année 2018 sur deux axes principaux :

- ❖ Le personnel utilisateur : mise en place de l'infrastructure et du matériel permettant aux utilisateurs d'assurer le service au quotidien,
- ❖ La sécurité : s'assurer que les données de MARTINIQUE TRANSPORT soient sécurisées et que le cadre de la loi RGPD est bien respecté.

## Les missions :

- **Sécuriser** les accès et données de tous les projets et initiatives de MARTINIQUE TRANSPORT dans le cadre de de la mise en application de la loi RGPD
- Accompagner les services métier vers une meilleure prise en considération des problématiques de sécurité dans l'ensemble des processus métiers existants et à venir
- Garantir la sécurité des données personnelles, du SI et la protection des mineurs
- **Assurer la disponibilité des services** et renforcer ses infrastructures techniques
- Fournir un service de qualité
- Garantir la continuité de service : assurer le maintien en condition opérationnelle des infrastructures
- **Réorganiser, mettre en place** et formaliser ses propres processus : gestion des incidents critiques, processus de communication, gestion des demandes de service
- Accompagner l'ensemble des différents services et directions dans l'optimisation de leurs processus, pour gagner en efficacité et en automatisation
- **Innover et moderniser en s'appuyant sur** les outils et des technologies de pointe
- Étudier de nouvelles solutions techniques et fonctionnelles permettant répondre aux besoins de MARTINIQUE TRANSPORT
- Faciliter les usages de ces applications et leurs technologies

## Actions phares réalisées :

- ✚ Lancement du site Internet de MARTINIQUE TRANSPORT
- ✚ Accompagnement de la campagne d'inscription scolaire pour la rentrée 2018-2019
- ✚ Équipement du personnel en matériels informatiques (ordinateurs fixes et portables), en téléphonie mobile, fixe et matériels nomades et en solution d'impression et de reprographie
- ✚ Migration des données de MARTINIQUE TRANSPORT en France dans le cadre de la loi RGPD
- ✚ Mise en place de marchés pour :
  - la fourniture d'une solution de messagerie électronique et solution bureautique,
  - le raccordement informatique des deux sites de MARTINIQUE TRANSPORT et la fourniture d'un accès internet centralisé,
  - la sécurisation des accès au deux sites MARTINIQUE TRANSPORT via un badge nominatif

## Perspectives pour 2019 :

L'année 2019 sera pour la DSI l'occasion d'étoffer son infrastructure technique et son offre de service avec pour objectif de déployer en interne, avec une bonne qualité de service, des applications permettant de fluidifier les différents processus métiers :

- gestion du temps de travail et du courrier,
- dématérialisation des parapheurs et des échanges avec la Préfecture...

Un autre chantier majeur sera l'accompagnement au choix d'une solution logicielle pour la gestion et la supervision du Transport Urbain.

## Communication et Marketing

La Direction Marketing et Communication s'est attachée lors de cette année, à la construction progressive de l'image de MARTINIQUE TRANSPORT, à permettre au grand public d'identifier l'autorité unique en utilisant des supports de communication modernes et dynamiques.

La stratégie de développement marketing de l'établissement a été lancée sous le signe du changement par rapport à l'existant en matière de qualité du service rendu à l'utilisateur.

De multiples actions ont marqué cette année 2018 :

### Transport scolaire

- ▶ Accompagner la campagne d'inscriptions au transport scolaire :
- ▶ Conception d'une affiche, de carte de transport et de vidéos pour la campagne d'inscription au transport scolaire qui a débuté en juin 2018
- ▶ Diffusion de communiqués de presse entre le xx juin et le xx octobre 2018
- ▶ Des animations pour parfaire les connaissances des usagers sur le transport scolaire
- ▶ Des outils pratiques pour agir au quotidien et contribuer à informer les parents d'élèves et autres usagers
- ▶ L'information réglementaire de référence sur Martinique Transport.



**Création du site Internet de MARTINIQUE TRANSPORT**

Un espace dédié aux usagers avec les informations réglementaires, juridiques et pratiques de l'institution sur : [www.martiniquetransport.mq](http://www.martiniquetransport.mq)

En lien avec la Direction des Systèmes d'Information (DSI), l'évolution du site est constante : possibilité de voir sur la page d'accueil les dernières informations mises en ligne grâce au fil d'actualité.

L'Intranet et le lancement des comptes Instagram et Facebook sont à l'étude et en cours de réalisation par les services de la DMC et de la DSI pour la prochaine année. Il est prévu dans le cadre de l'Intranet, une amélioration de la recherche dans l'annuaire, la connaissance sur les droits et démarches RH et les procédures internes liées à MARTINIQUE TRANSPORT.



**Réseaux sociaux**

• 1<sup>er</sup> juillet 2018, lancement des comptes :

**YouTube :**

- 28 abonnés
- 6326 vues

**LinkedIn :**

- 34 abonnés

**Transport en Commun en Site Propre (TCSP)**

► **Communication sur l'Exercice de sécurité du TCSP le 19 juillet 2018 au niveau de l'Aéroport :** Partenariat entre les services de MARTINIQUE TRANSPORT et de la Préfecture (DEAL, Protection civile, Police Nationale), de la Collectivité Territoriale de Martinique, du Service d'Incendie et de Secours, de la CFTU et des mairies de Fort-De-France et du Lamentin afin de tester les dispositions et mesures à mettre en œuvre lors des opérations à mener dans le cadre d'un accident entre un BHNS et un véhicule léger. A cette occasion, un guide de recommandations a été édité et une campagne d'affichage a été mise en place sur tout le réseau.



► **Organisation de la cérémonie de lancement de l'exploitation commerciale du TCSP du 13 août 2018 au Pôle d'échanges de Carrère :** Accueil des invités et de la presse, Mot officiel du Président de MARTINIQUE TRANSPORT déclarant officiellement l'ouverture de l'exploitation commerciale du TCSP.

Cette journée a fait l'objet d'une campagne spéciale et d'actions pour favoriser un taux de participation élevé : vidéo sur le site, articles dans le Journal TV, post sur YouTube, invitation presse...



► **Jeu-concours sur le TCSP** : Quizz organisé par MARTINIQUE TRANSPORT à l'occasion de la mise en service du TCSP.

- 357 participants dont 323 sur le site Internet de MARTINIQUE TRANSPORT et 34 directement aux pôles d'échanges de Mahault et Carrère.
- 256 bonnes réponses, 100 bons gagnants ont été tirés au sort et 69 cartes KOEZION remises.



## Fête de la Science

► **Mise en place d'un stand MARTINIQUE TRANSPORT** à la Fête de la Science du 15 au 17 novembre 2018 : Présentation du projet d'extension du TCSP entre Fort-de-France et Schoelcher par câble aérien.

MARTINIQUE TRANSPORT a ainsi pu présenter au grand public :

- l'étude de faisabilité d'un transport en commun par câble aérien entre Fort de France et SCHOELCHER, menée en partenariat avec la CTM.

- ce projet dont l'objectif était de sensibiliser le public et de recueillir les avis et observations des usagers sur ce mode de transport.

Une immersion vidéo en 3D sur une ligne de transport aérien fictive entre Fort-de-France et Schoelcher (à visionner dans des casques à réalité virtuelle) a été proposée par MARTINIQUE TRANSPORT

D'autres supports de communication (page spéciale sur Internet, TV et radio) ont été développés afin d'aider à la compréhension du plus grand nombre, notamment une vidéo d'animation 2D de 3 minutes mettant l'accent sur les points forts du transport par câble.



Une étude « Les Martiniquais sont-ils prêts à prendre les airs ? » a été menée en ligne, sur le site de Martinique Transport afin de recueillir les avis et observations du grand public sur ce transport.

Celle-ci a révélé :

- 1 650 visiteurs uniques sur le stand de Martinique Transport,
- 1 082 réponses aux questionnaires en ligne,
- un résultat final de **plus de 90% de réponses favorables** au projet d'extension du TCSP vers Schoelcher par câble aérien

## Arbre de Noël de MARTINIQUE TRANSPORT

Un déjeuner festif des personnels et leurs enfants qui s'est déroulé le mercredi 12 décembre 2018 à la Maison de la Mangrove aux Trois-Ilets. ☺



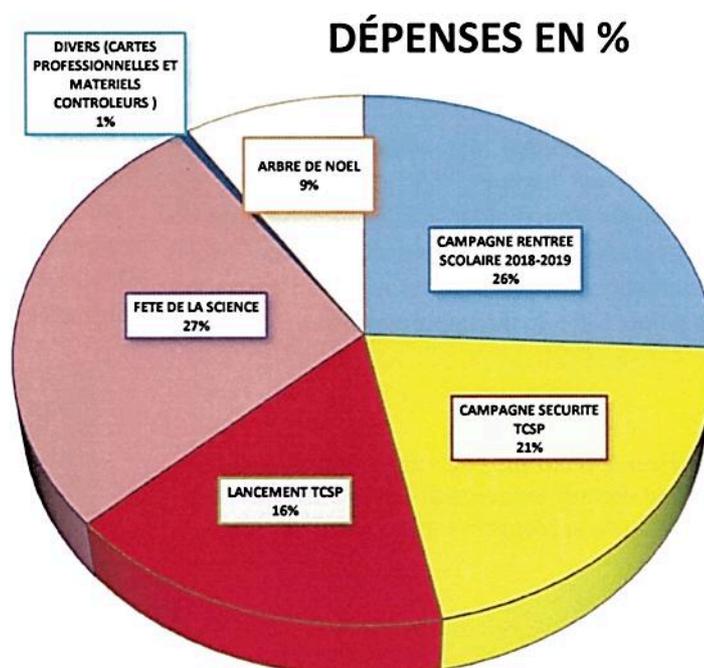
## Marketing, communication et visibilité

En matière de communication, la DMC a tiré profit des multiples partenariats. Les différentes Radios et Télévisions « RCI, RFO, ATV, Trace FM, NRJ, Radio du Nord » ont favorisé l'information de la population sur toutes les activités et les événements touchant MARTINIQUE TRANSPORT. Elles ont beaucoup contribué à l'amélioration du positionnement de l'institution aussi bien auprès des partenaires qu'au niveau des usagers. Ces médias ont permis la diffusion de spots ainsi que des communications d'une manière générale. La DMC a aussi eu recours à la presse écrite avec France-Antilles et aussi au développement du site Internet [www.martiniquetransport.mq](http://www.martiniquetransport.mq)

Toutes les activités de la DMC ont été l'occasion, à travers un panel d'actions de communication multiple et variée, de s'adresser à un public ciblé.

Les actions de communication ont été menées avec le souci permanent de maintenir l'équilibre budgétaire et l'effort financier nécessaire.

	OPÉRATION COMMUNICATION	MONTANT TTC
1	CAMPAGNE RENTREE SCOLAIRE 2018-2019	32 584,04 €
2	CAMPAGNE SECURITE TCSP	31 382,28 €
3	LANCEMENT TCSP	24 550,37 €
4	FETE DE LA SCIENCE	40 572,89 €
5	CARTES PROFESSIONNELLES ET MATERIELS CONTROLEURS	782,66 €
6	ARBRE DE NOEL	13 613,63 €
		<b>143 485,87 €</b>



## Perspectives pour l'année 2019

L'année 2018 a été marquée par le démarrage de l'activité de l'établissement. En 2019, l'effort pour participer à la dynamique se poursuit principalement avec :

- l'ouverture des réseaux sociaux – comptes Facebook et Instagram ;
- la construction de l'identité de MARTINIQUE TRANSPORT ;
- le développement de la communication interne ;
- le développement des actions marketing pour tous les modes de transport sur le périmètre unique,
- l'amélioration des supports de communication et du site Internet,
- le lancement de campagne sur la sécurité et contre les incivilités dans les transports.

## Affaires juridiques et marchés publics

La commande publique a été très sollicitée afin de répondre aux besoins urgents relatifs à l'installation des agents dans les nouveaux locaux (acquisition de mobilier de bureaux, matériels informatiques, téléphonie fixe et mobile, titres restaurant ou encore location longue durée des véhicules, etc.) et également de poursuivre l'activité de MARTINIQUE TRANSPORT (marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage, avenants, fournitures spécifiques au transport scolaire, etc...)

16 consultations ont été lancées entre juin et décembre 2018 soit :

Types de procédure	Nombre de marchés	Nombre de marchés notifiés
Appel d'offres ouvert	12	11
Concurrentielle avec négociation	1	1
Procédure adaptée	17	15

(Nb : le nombre de marchés ne correspond pas au nombre de consultation au motif que certaines consultations sont alloties.

Types de contrats	Nombre de marchés attribués	Montant total attribué en HT
Marchés à prix forfaitaire global	5	784 490,00 €
Accords-cadres à bons de commande	22	

**Mandatement sur les marchés notifiés en 2018 :**

<b>Types de contrats</b>	<b>Montant total HT</b>
Marchés à prix forfaitaire global	35 565,00 €
Accords-cadres à bons de commande	794 497,24 €
Total	830 062,24 €

Tout en poursuivant l'accompagnement des différentes directions, une attention particulière sera portée au cours de l'année 2019 sur la mise en place :

- de la « full » dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des actes de l'établissement (dépôt préfecture dématérialisé, signature électronique du pouvoir adjudicateur)
- d'un Guide des procédures internes
- d'une politique « achat ».

## II- Encourager le développement des réseaux de transport et leur qualité

### Les Lignes Interurbaines et Maritimes

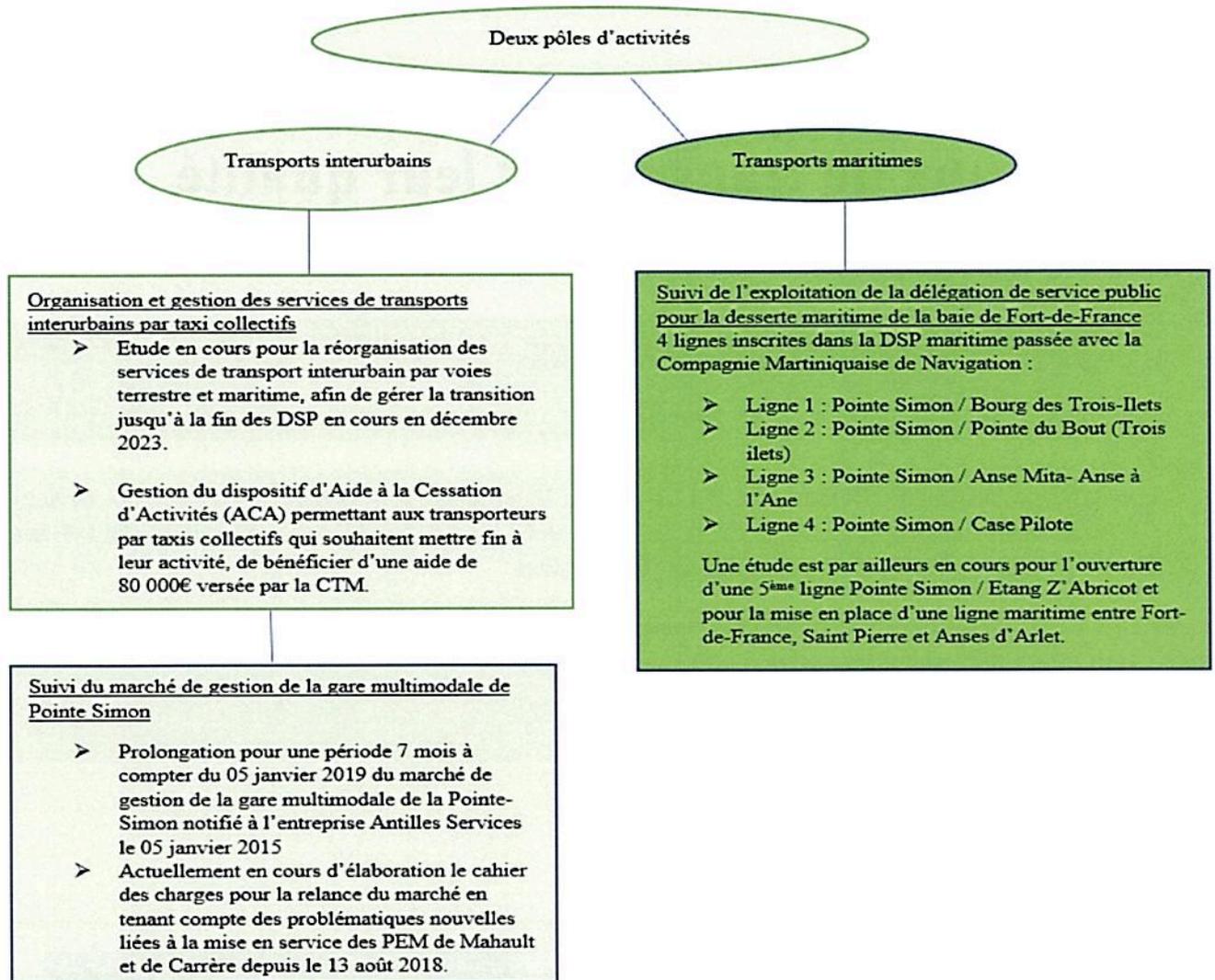
Conformément à la Délibération 18-12.11/036 du 16 novembre 2018 portant organisation des services de MARTINIQUE TRANSPORT, la Direction des Lignes Interurbaines et Maritimes (DLIM) est rattachée à la Direction générale adjointe Exploitation.

La DLIM est composée de 8 agents répartis sur deux pôles d'activités :

- l'Unité des Transports interurbains,
- l'Unité des Transports maritimes.



Les missions de la DLIM portent principalement sur l'organisation et la gestion des services de transport interurbain par taxis collectifs (mission 1), le suivi de l'exploitation de la délégation de service public pour la desserte maritime de la baie de Fort-de-France (mission 2) et le suivi du marché de gestion de la gare multimodale de Pointe Simon (mission 3).



### Quelques dates clés

12 juillet : adoption du nouveau dispositif ACA par l'Assemblée de Martinique (délibération n° 18-291-1) : fin des conditions d'âge et de santé, versement en une seule fois

22 octobre : passation d'un marché public d'Assistance à maîtrise d'ouvrage avec SYSTRA / FCL Gérer la Cité / Cabinet VEV Consulting pour la réalisation d'une étude pour la réorganisation transitoire des services de transports interurbains de personnes

12 novembre : adoption par le CA de Martinique Transport (délibération n°18-12.11/035) d'un dispositif de compensation tarifaire pour les pertes de recettes des transporteurs interurbains par taxi collectif s'arrêtant aux pôles d'échanges de Mahault et de Carrère.

182  
Transporteurs par taxi  
collectif en activité

26  
Dossiers ACA traités

190 077  
Voyageurs transportés  
par voie maritime  
(1er semestre 2018)

Participation financière de MARTINIQUE TRANSPORT en 2018 :	
DSP maritime (Compagnie Martiniquaise de Navigation)	2 602 113,66 € TTC
Marché de gestion de la GMPS (Antilles Services)	302 845,73 €
Marché AMO (SYSTRA)	86 312 € TTC
Autres financements : (Fonds Européens, subventions...)	
Montants versés en 2018 par la CTM au titre de l'ACA (46 bénéficiaires)	3 680 000 €

### Perspectives pour 2019 :

Les études en cours pour la mise en place des réseaux transitoires seront livrées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2019. Elles devraient se concrétiser dans un premier temps, par la mise en place du réseau Nord Caraïbe dont les travaux sont plus avancés.

## Le Transport Scolaire

### Mise en place et suivi de l'exploitation du transport scolaire :

- Analyse de l'ensemble des marchés transférés par les anciennes AOT
- Rencontre avec l'ensemble des transporteurs
- Planification des contrôles de parc des transporteurs avant la rentrée
- Gestion des incidents sur le réseau avec la mise en place de 3 chefs de secteurs (sud /centre et nord)
- Création du règlement intérieur unique des transports scolaires.



### Quelques chiffres clés :

- 11 300 élèves inscrits sur les secteurs centre, nord et intercommunautaire (en régie MARTINIQUE TRANSPORT)
- 8500 élèves inscrits sur le secteur sud (DSP unité sud)
- 300 élèves inscrits sur la commune du Gros Morne (DSP commune du Gros Morne)
- 350 élèves inscrits sur la commune du Lorrain (DSP commune du Lorrain)

### Mise en place et suivi de l'exploitation du transport scolaire adapté :

- Analyse du marché en cours et des subrogations
- Simplification des procédures d'inscriptions et de prise en charge
- Mise à jour des données et statistiques élèves et transporteurs



- Campagne d'inscriptions transport scolaire sur l'ensemble du territoire martiniquais : C'est la première fois qu'une AOT met en place une campagne d'inscription réunissant l'ensemble des élèves des secteurs Centre, Nord et Intercommunautaire,
- Mise en place du paiement en ligne jusqu'à 3 fois sans frais,
- Uniformisation du règlement intérieur du transport scolaire sur l'ensemble du territoire,
- Déploiement du système de billettique avec carte sans contact dans le secteur nord : 3000 cartes diffusées,
- Création de la topologie du réseau secteur nord : 65 véhicules.

### **Perspectives pour 2019 :**

- Fusion des systèmes de gestion de la billettique embarquée ;
- Intégration des élèves du Gros Morne au sein de la régie MT;
- Installation de la billettique embarquée au sein des véhicules du secteur centre afin que l'ensemble des 388 cars de transports scolaires soient dotés de la technologie.
- Mise en place d'un moyen d'inscription en ligne pour le transport adapté ;
- Création du règlement intérieur spécifique au transport adapté ;
- Relance des marchés transports scolaires secteur centre et intercommunautaire

**20 450**  
**élèves transportés sur**  
**l'ensemble du territoire**

**388**  
**Cars scolaires**

**Près de 19 millions d'€**  
**pour le transport**  
**scolaire**

**5 millions d'€**  
**pour le transport adapté**

# Le Transport Urbain et le Transport Collectif en Site Propre



## Les missions :

- Supervision, gestion des différentes conventions de délégation de service public en matière de transport urbain
- Assurer les interfaces avec les autres modes de transport et la gestion des infrastructures dédiées.

## Actions phares réalisées :

### Sur le Nord

1. Nomination du réseau de transport urbain du Lorrain : MOBINOR
2. Continuité de service public des réseaux de transport urbain des 2 DSP arrivant à échéance le 31 et 30 décembre 2018, de la Trinité et du Gros-Morne (adoption en janvier 2019)

### Sur le Centre

1. Résolution des différends financiers relatifs à la convention de délégation de service public du centre (Marche à Blanc du TCSP - investissements nécessaires à l'exploitation du TCSP )
2. Mise en service commercial des 2 lignes du TCSP
  - a. Adoption de l'avenant 4 qui intègre la gestion des parking relais de Mahault et de Carrère soit 4 907 041 € HT pour la période de 6 mois.
  - b. Adoption de la grille des pénalités des parking-relais de Mahault et de Carrère.
  - c. La participation à l'exercice de sécurité du 19 juillet 2018 avant la mise en service afin de permettre la prise de l'arrêté préfectoral nécessaire à la mise en service du 13 août. Cette mise en service s'est accompagnée de la restructuration de certaines lignes du réseau bus classique. En amont, travail avec les maîtres d'ouvrage correspondant (CTM, CARAIBUS et Ville de Fort-de-France) pour assurer l'environnement technique de l'exploitation (remise en état des infrastructures, feux de signalisation, marquages au sol, élagage, Distributeurs

automatiques de titres de transport ...) en collaboration avec le délégataire et la DEAL ...

3. Adoption de la grille tarifaire compte tenu de la mise en exploitation du réseau du TCSP.

Année 2018 dense en événements notamment sur le périmètre centre, compte tenu des nombreux épisodes de grèves, qui paralysent le réseau urbain tout entier.

### **Perspectives pour 2019 :**

Travaux relatifs à :

1. L'adaptation et à l'extension du réseau Sud'Lib au TCSP via la gare de Carrère,
2. Intégration prévisionnelle des transporteurs par Taxico,
3. L'adaptation des modalités salariales des différents bassins du réseau Sud'Lib,
4. Résiliation de la convention de DSP du Centre,
5. Continuité de service public du réseau du Centre.

## **Les Enquêtes et Contrôles**

Pour cette année 2018, diverses enquêtes ont été menées par le service « enquêtes et contrôles » sur les réseaux :

- de transports urbains du Gros Morne, de Trinité et du Lorrain.
- de transports scolaires et maritimes.

### **Les missions**

Il s'agit donc pour ce service de :

- participer à la définition des orientations stratégiques en matière de mobilité.
- participer à la conception des différentes offres de transport (transport urbain et scolaire notamment)
- définir et réaliser les enquêtes nécessaires à la création ou à l'évaluation des différents réseaux mis en place,

- superviser le contrôle, assurer le suivi et analyser des contrats de transport public de voyageurs (urbains, scolaires, maritimes),

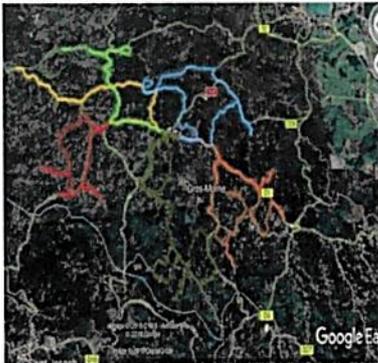
### Actions phares effectuées au cours de l'année 2018 :

Janvier	Comptage, recensement des taxis collectifs afin de mieux apprécier leur fréquentation et étudier le report sur les BHNS en termes de capacité,
Février	Contrôle des services pass carnaval (ville de Rivière Pilote)
Mars	Contrôle de la nouvelle DSP du Lorrain
Avril	Repérage des besoins en matière d'abribus sur le territoire Espace Sud
Juin	Approche du réseau nord caraïbe/regroupement taxis collectifs – cartographie des lignes
Juin/Juillet/Août	Contrôle de parc de tous les prestataires en transport scolaire
Octobre	Enquête sur le réseau de transport urbain à Sainte-Marie

Pendant toute l'année : contrôles des réseaux et prestations en matière de transport scolaire, terrestre et maritime

### Enquêtes menées en Janvier 2018

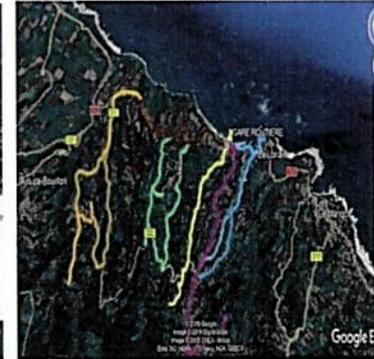
**Réseau de transport urbain du Gros Morne**



**Réseau de transport urbain de Trinité**



**Réseau de transport urbain du Lorrain**



S'agissant du transport scolaire, 388 véhicules assurant les dessertes des établissements scolaires ont été contrôlés.

Une centaine de rapports a été émise par trimestre sur les transports urbains, scolaires et maritimes.

# Conclusion et perspectives

En ce début d'année 2019, MARTINIQUE TRANSPORT se trouve face à de nombreux défis parmi lesquels il convient de souligner :

Les nouveaux marchés de transport scolaire sont en cours de lancement et devront être attribués pour la rentrée scolaire 2019-20.

La réorganisation du système exploité par les taxis collectifs notamment dans le Nord devra être opérationnelle très rapidement. Les premières propositions présentées par l'autorité ont reçu un accueil favorable des professionnels qui à leur tour s'organisent pour répondre au lancement de la DSP en janvier 2024.

Le Conseil d'Administration du 17 décembre 2018 a donné un accord pour la résiliation anticipée de la délégation de service public du centre de la Martinique. Un nouveau système devra être mis en place pour l'exploitation de ce réseau.

Les études pour les extensions du TCSP, par câble aérien et voie terrestre, menées en groupement de commandes avec la Collectivité Territoriale de Martinique se poursuivent.

De nouvelles dessertes maritimes sont à l'étude entre Fort-de-France, Saint-Pierre, les Anses d'Arlets, L'étang z'Abriocot.

L'installation du Comité Consultatif de l'établissement dont la composition et le règlement intérieur ont été adoptés par le Conseil d'Administration

La stratégie de contrôle et d'enquêtes s'affirmera en fonction du développement des réseaux sur l'ensemble du territoire.

Les grands projets feront l'objet d'une communication régulière au public et l'image de l'autorité sera renforcée.

L'installation des services dans les nouveaux locaux au Centre d'affaires AGORA-1 qui s'améliore. Les équipements numériques qui se renforcent et se modernisent. La définition des procédures de fonctionnement prenant en compte la diversité des savoir-faire se poursuit. De nouveaux recrutements auront lieu en 2019.

Pour assumer l'ampleur de la tâche, MARTINIQUE TRANSPORT s'attache à affiner sa gestion financière afin qu'elle soit optimale.

Les perspectives de développement des activités de MARTINIQUE TRANSPORT sont riches et l'établissement veillera à la qualité du service public de transport rendu à la population martiniquaise.